

ANIMATEUR TERRITORIAL

CONCOURS INTERNE ET 3^{ème} CONCOURS

SESSION 2015

EPREUVE

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

INDICATIONS DE CORRECTION

Sur la méthodologie, elle va permettre au candidat de mettre en œuvre ses qualités organisationnelles en développant un projet opérationnel le mettant en scène, en qualité de responsable du service périscolaire. Dans ce cadre, il doit :

- s'assurer que les conditions de réussite matérielles et humaines soient bien réunies
- organiser des instances de concertation afin de fédérer les équipes de direction (copil, cotec...)
- mettre en œuvre avec la DRH, un plan de formation cohérent
- expliquer à l'ensemble des équipes comment le projet s'inscrit dans une dynamique collective
- mesurer la nécessité d'intervention de partenaires spécialisés
- mettre en place des outils de régulation
- respecter les décisions ...
- travailler sur une charte
- définir des critères d'évaluation et analyser les résultats...

II- Analyse du dossier

Cette analyse permet de repérer dans le dossier les informations les plus pertinentes pour honorer la commande.

Doc 1 : Document important du dossier composé de 13 pages et de plusieurs articles :

La mobilisation autour du numérique (plans nationaux, locaux...enjeux...), la levée des freins (des économies simples mais réelles à trouver, informer sur le wifi...), les étapes et les règles à respecter pour construire le projet

- piloter le projet
- diagnostiquer les besoins (identifier les contraintes, travailler sur le volontariat)
- concerter, rencontrer, impliquer tous les acteurs
- envisager les hypothèses...de travail
- s'appuyer sur des outils et des ressources performants à disposition
- créer des nouveaux services

Celui-ci peut alimenter les parties I et II dans leur ensemble

Doc 2 : Résultats d'une enquête auprès de 6057 élèves Québec sur l'usage du IPAD avec 10 recommandations

Celui-ci peut alimenter la partie IA1

Doc 3 : Les avantages et inconvénients d'un ENT

Celui-ci peut alimenter la partie IIB1

Doc 4 : Le portail national de l'éducation nationale qui regorge de ressources pédagogiques regroupant l'ensemble des logiciels éducatifs validés par la communauté...

Celui-ci peut alimenter la partie IIB1

Doc 5 : L'équipement des établissements scolaires : la programmation, les choix, les critères, le déploiement des équipements

Celui-ci peut alimenter les parties I et II mais sur le plan péri-éducatif.

III- Hypothèse de plan détaillé à titre indicatif

Le plan proposé est transmis à titre indicatif : d'autres plans pertinents peuvent être évidemment proposés par les candidats.

En reprenant la commande et les éléments-clés des textes joints, le candidat peut par exemple envisager un plan en 2 étapes :

Il est demandé dans la 1^{ère} partie « dite informative » de ce rapport, une synthèse des informations essentielles concernant les enjeux, les conditions de réussite ainsi que la méthodologie de projet, les partenaires à mobiliser pour une concertation efficace.

La 2^{ème} partie de ce rapport sera consacrée aux propositions opérationnelles : le pilotage, la formation et les actions pouvant être menées.

A partir de l'hypothèse de plan, il s'agira ici de structurer 4 espaces de prise de note correspondant aux 4 sous-parties du plan, tout en suivant le plan de lecture. Au fur et à mesure de la lecture, le candidat devra extraire les idées-clés des textes en les reformulant dans les sous-parties appropriées.

I-A-1

Doc 1 page 9 « 7 règles à respecter »

Doc 1 page 14 « éduquer au numérique »

Doc 2 page 16 « enquête IPAD »

I-A-2

Doc 1 page 5 « généraliser ce qui fonctionne déjà »

I-B-1

Doc 1 page 6 « le wifi »

Doc 1 pages 10 et 11 « le très haut débit – la fibre »

I-B-2

Doc 1 pages 3 et 4 « des économies simples mais réelles »

II-A-1

Doc 1 page 8 « création d'un copil »

Doc 8 page 27 « meilleure gestion de l'organisation et planification dans un espace collaboratif »

II-A-2

Doc 1 page 8 « définissez les besoins », page 14 « une formation... »

Doc 2 page 17 « formation et réseautage... »

II-B

Doc 1 page 5 « exemple d'Issy les Moulineaux » et « Angers – Vendée Globe »

Doc 3 page 19 « avantages »

Doc 4 page 20 « ressources pédagogiques »

Doc 5 page 21 « exemple:ST MAUR »

Doc 7 page 24 « le numérique hors les bancs »

Doc 8 pages 26 et 27 « rythmes scolaires – une fenêtre pour les parents »

INTRODUCTION

La loi de refondation de l'école primaire dont la stratégie numérique était l'un des piliers ouvre de nouvelles perspectives à notre collectivité. En s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui représentent un important potentiel d'innovations pédagogiques et un réservoir quasi infini de nouvelles pratiques pour l'ensemble du système éducatif. La création d'ateliers périscolaires a donc tout son sens.

Le développement du numérique, partagé sur un territoire est incontournable pour lutter contre la fracture tout en garantissant un usage responsable et une appropriation facilitée en faveur des usagers et ainsi donner les moyens aux enfants d'évoluer vers un avenir plus serein.

Dans un premier temps, une étude des enjeux est formalisée et dans une deuxième partie la mise en œuvre opérationnelle des ateliers périscolaires.

PREMIERE PARTIE

I – LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE EN LEVANT LES FREINS

Il persiste une dichotomie entre la volonté de l'État et certaines réticences des Collectivités Territoriales liée à des raisons diverses ou circonstanciées (coût, aspects techniques, méconnaissance des outils, manques de repères, d'information, d'intérêts..) d'où le risque d'agrandissement du fossé entre celles qui sont équipées et les autres. Il est donc essentiel pour la ville de s'engager afin de réduire la fracture numérique sur le territoire.

A) - UN IMPORTANT POTENTIEL D'INNOVATIONS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

1. Le numérique dans un atelier périscolaire. Un espace de partage moderne au service de tous (docs 1 pages 9 et 14 et doc 2 page 16)

Le développement du numérique doit mobiliser l'ensemble de la collectivité dans les années à venir. Ce nouveau plan ambitieux doit contribuer à l'émancipation des enfants en s'appuyant sur des objectifs pérennes dans le cadre d'une utilisation responsable : développement des pratiques numériques en renforçant le plaisir de naviguer dans des espaces sécurisés, en renforçant les inégalités sociales, en favorisant l'implication des parents et des partenaires (associations...).

Les services numériques diversifiés permettent d'enrichir l'offre existante en faveur des enfants et notamment pour ceux qui sont les plus en difficultés ou qui présentent un handicap.

Le numérique (même s'il reste qu'un outil) permet de rapprocher l'ensemble des acteurs autour de projets communs, démarches et recherches collectives.

Cette démarche doit s'insérer nécessairement dans le plan éducatif territorial qui doit permettre une meilleure efficacité des apprentissages et de favoriser les complémentarités éducatives.

Il est bon de rappeler que ce ne sont ni les technologies, ni les outils qui favorisent la motivation mais bien l'usage que l'on en fait... (réf : enquête réalisée sur l'IPAD auprès de

Un échelonnement des dépenses peut-être mis en place pour la transition vers les ressources numériques qui peuvent remplacer les traditionnelles fournitures pédagogiques.

DEUXIEME PARTIE

II – LES CLES DE LA REUSSITE POUR S'ENGAGER SUR UN PROJET DANS LE CADRE D'ATELIERS PERISCOLAIRES

Pour lancer le projet dans le cadre des accueils périscolaires, nécessité dans un premier temps de créer une instance de concertation, de prévoir un programme ambitieux de formation et enfin d'amener des activités pérennes et innovantes.

A) – LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES ET D'UN PILOTAGE ADAPTÉS DANS UN CALENDRIER CONTRAINT

Afin de faire rentrer le périscolaire de la ville dans l'ère numérique dans de bonnes conditions, il faudra prévoir :

1. La constitution d'un comité de pilotage réunissant toutes les compétences (administratives, techniques, d'animation pédagogique...) - (doc 1 page 8) (doc 8 page 27)

Le mode de gouvernance est le gage de la réussite du projet. Un comité de pilotage sera créé et composé de représentants de tous les acteurs de l'école concernés : enseignants, agents, parents, élus et cadres de la collectivité, institutions.

Celui-ci sera chargé de poser le diagnostic, déterminer les orientations, les axes de développement prioritaires, les objectifs, un calendrier et les différentes étapes, les choix des nombreux outils et ressources pédagogiques à disposition ; de communiquer sur les avancées ; d'évaluer les besoins et de définir les coûts induits par le déploiement des ressources dans chaque accueil.

2. Un plan de formation ambitieux pour les animateurs du périscolaire (doc 1 pages 8 et 14 « une formation... », doc 2 page 17)

La mobilisation et l'investissement des personnels sont impératifs. Dans ce cadre, avant tout lancement de la démarche, il est essentiel de former l'ensemble des animateurs des ateliers périscolaires en s'appuyant dans un premier temps sur les compétences mais surtout sur le volontariat. On pourra également s'appuyer sur l'expérience des enseignants qui ont déjà appréhendé les outils...

B) – DES ACTIONS INNOVANTES ET SPECIFIQUES EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS

On pourra faire une mise en place progressive avec des expérimentations dans ce cadre afin d'évaluer et de garantir la pérennité de la démarche.

1. De nombreux outils mobilisés pour un accès aisé aux pratiques de qualité

Les ateliers visent à donner à chaque membre de la communauté éducative un point d'accès unique et sécurisé, 24 H/24, depuis n'importe quel terminal connecté à internet avec des droits correspondants à son profil.

Ces nouveaux outils mutualisés avec les enseignants offrent des plus-values essentielles et disposent de fonctionnalités élargies pour les animateurs, les enfants, les parents, la